

Beignon

Procès-verbal
du 5 avril

La finq avrit mil Sept cent quatre vingt neuf
atopembhe convoquée au son de cloche à la
maison accoutumée ont comparu habitans ordinaires
des Deliberations par devant nous Jeanois Marie
antoinne Boizoutier procureur fiscal de la
Jurisdiction de Beignon de St. Malo de Beignon
Joseph Blin, Guillaume Colin, Guill. Jeanne Joseph
Balthazard, Michel Buet, Jean Guillouet, Mathurin
Guillouet, Aubertin Roblin, Jeanois f. Lury, Joseph
Dehaene, Louis f. Lury, Joseph Anrien, Joseph Lefevre
Sirey, Jean Dehaene, Jean Balthazard, Mathurin
Roblin, Mathurin Anrien, Mahé, Pierre f. Lury
Michel Dehaene, Jean Durand, Guill. Guillaume
Mars Guillouet, Mathurin Leclerc
Jean f. Lury,

Tous les Jeanois ayés de vingt cinq ans le soussigné
dans les Etats des impositions de cette paroisse de
Beignon composés de trente deux feux / se ainsi
qu'il est porté aux mandemens Personages, lesquels
pour obéir aux ordres de la majorité portés par les
Lettres données à Versailles le 14. Fev. 1789 par la
convocation d'Henri Des Etats, Genéraux de ce
Royaume le Satisfaisant au Règlement y annexé
ainsi qu'à d'ordonnances de M. Jean Senchal
de Blois dont ils ont déclaré avoir parfaite
connaissance tant par lecture qui vient de leur être
faite que par la lecture y devant faite, abissée
de l'un des susdits par M. Le Doyen

(D)

Dimanche dernier le parolabeche le publication
le affiche paraittant faite le même jour et les
D'ingrand' aussi de ladite parolabeche avec les principaux
ports d'Alsace de ladite Suisse, nous ont d'ailleurs qu'ils
attendent d'abord d'occuper de l'administration de nos labours
de dolances, plaintes et remontrances à la lettre, y
ajoutant Vaqui, ils nous ont d'apresenté ledit labours qui a
été Signé par ceux d'icelle habitans qui savent Signés
le par nous, après l'avoir coté par première le dernier
page le paraphe ne Varietur, vobis Diellen

Le d'elate ledit Guerat des habitans après avoir
Muranus d'eliberi Suob'phois des députés qu'ils sont
tenus de nommer, en se joignant des d'elate lettres du Roy
de l'Assemblée y annexé à leur Voix ayant été par nous
Remis en l'assemblée au d'elate, la pluralité des
Suffrages s'est donnée en faveur de Louis Flury du
Viel d'elate sur lesquels ont été Boisgoutin par
qui ont accepté la dite commission le premier de l'Assemblée
faisant. La dite nomination des députés ainsi
aux d'elate. Les d'elate habitans ont en notre présence, devant
leur députés, le Jurdit labours afin de le porter
à l'Assemblée qui se tiendra à Blois le septième
prochain mois prochain M. le Senechal dud. Sieg,
lequel ont donné tous pouvoirs requis le lendemain
à l'effet d'elate par nous en la dite Assemblée pour
toutes les opérations prescrites par l'ordonnance
Surdite dud. Tuncet Senechal d'elate comme

au si de donner pouvoirs généraux le Suffisants de proposer
Remontrances, avis le pour tout ce qui peut concerner
Les Besoins d'Etat, la Reforme des abus, l'establissement
d'un ordre fixe durable dans toutes les parties de
L'administration, les pres parité le d'elate le Roy au
le. Bien d'elate le d'elate des Sujets d'elate.

Le d'elate par les d'elate députés s'elate par nous
chargés de faire des dolances de ladite parolabeche le
promis de l'Assemblée de ladite Assemblée ledit le pour nous
tout ce qui est prescrite le ordonné par les d'elate
Lettres du Roy, l'Assemblée y annexé le ordonnance sus
d'elate, des qu'ils nominations de députés, ainsi de
labours, pouvoirs le d'elate, nous avons attaché
les d'elate l'Assemblée de ladite acte, les d'elate Signé
avec eux d'icelle habitans qui savent Signé
le avec les d'elate députés, notre prescrite par nous
aussi quel d'elate que nous nous prescrite
Ainsi aux d'elate députés, pour l'Assemblée de ladite
d'elate le d'elate aux d'elate les d'elate
le en le d'elate d'elate

Estwan d'elate d'elate
jeanne d'elate d'elate
ian d'elate d'elate
jean d'elate d'elate
MARQUIS d'elate
Joseph d'elate d'elate
M. d'elate d'elate

Louis Juvy Michel Lecel

Joseph Deshayes Michel Deshayes

Joseph Deshayes

Joseph Deshayes - Municipal

Deshayes &

Deshayes